

EURAZEO SE

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 4° du code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

FORVIS MAZARS

SIEGE SOCIAL : 45, RUE KLEBER - 92300 LEVALLOIS-PERRET

TEL : +33 (0) 1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0) 1 49 97 60 01

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE

CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE B 784 824 153

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

SIEGE SOCIAL : 63, RUE DE VILLIERS - 92208 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX

TEL : +33 (0) 1 56 57 58 59 - FAX : +33 (0) 1 56 57 58 60

Attestation des Commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225 115 4° du code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225-115 4° du code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre Président du Directoire. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2025. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées figurant dans le document joint et s'élevant à 4 938 829 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

EURAZEO SE
*Assemblée générale
d'approbation des
comptes de l'exercice
clos le 31 décembre
2025*

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L. 225-115 4° du code de commerce.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Fait à Levallois-Perret et Neuilly-sur-Seine, le 26 mars 2026

Forvis Mazars SA

PricewaterhouseCoopers Audit

 Virginie Chauvin





Virginie Chauvin

Guillaume Machin

Sarah Kressmann-Floquet



Forvis Mazars
Madame Virginie Chauvin
Monsieur Guillaume Machin
45, rue Kléber
92300 Levallois-Perret

PricewaterhouseCoopers Audit
Madame Sarah Kressmann-Floquet
63, rue de Villiers
92200 Neuilly sur Seine

Paris, le 26 mars 2026

**ATTESTATION DES REMUNERATIONS
PREVUE A L'ARTICLE L. 225-115-4°
DU CODE DE COMMERCE**

Je, soussigné, William Kadouch-Chassaing, Président du Directoire de la société Eurazeo, certifie que le montant global des sommes versées (rémunérations directes ou indirectes) aux cinq personnes les mieux rémunérées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, s'élève à :

4 938 829 €

(quatre millions neuf cent trente-huit mille huit cent vingt-neuf euros).

DocuSigned by:
WILLIAM KADOUC-CHASSAING
FA2D239850DD4D0...

William Kadouch-Chassaing
Président du directoire

EURAZEO

66 rue Pierre Charron, 75008 Paris

www.eurazeo.com

Société européenne à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital de 210 955 578,27 euros
RCS Paris : 692 030 992